

n° 6

février 2013

# L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

45 indicateurs



[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/)

**NOUVEAU**

Version  
numérique  
interactive

Cet ouvrage est édité par  
**Le ministère  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche**  
Sous-direction des systèmes  
d'information et  
études statistiques  
1, rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

**Directeur de la publication**  
Olivier Lefebvre

**Rédacteur en chef**  
Emmanuel Weisenburger

**Auteurs**  
Feres Belghith  
Marc Bideault  
Annie Bretagnolle  
Luc Brière  
Julien Calmand  
Jean-Pierre Dalous

Catherine David  
Aurélie Demongeot  
Brigitte Dethare  
Ghislaine Filliatreau  
Samuel Fouquet  
Joëlle Grille  
Clément Guillo  
Caroline Iannone  
Christophe Jagers  
Martine Jeljoul  
Nadine Laïb  
Simon Le Corgne  
Béatrice Le Rhun  
Nicolas Le Ru  
Isabelle Maetz  
Claude Malègue  
Stéphane Montenache  
François Musitelli  
Claudette-Vincent Nisslé  
Sylvaine Péan  
Laurent Perrain  
Pascale Poulet-Coulibando  
Chris Roth

Marguerite Rudolf  
Frédérique Sachwald  
Fanny Thomas  
Élise Verley

**Conception graphique**  
Corinne Jadas

**Impression**  
Ovation

**Vente DEPP/DVE**  
61, 65, rue Dutot  
75735 Paris cedex 15



# Sommaire

## enseignement supérieur

01	p 14	La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 16	La dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 18	L'aide sociale aux étudiants
04	p 20	Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
05	p 22	les personnels non enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
06	p 24	Qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 26	La réussite au baccalauréat
08	p 28	Les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 30	L'accès à l'enseignement supérieur
10	p 32	Le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 34	La scolarisation dans l'enseignement supérieur
12	p 36	L'apprentissage dans le supérieur
13	p 38	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 40	La vie étudiante : fragilités psychologiques
15	p 42	La vie étudiante : transports et déplacements quotidien
16	p 44	La vie étudiante : le travail rémunéré
17	p 46	Parcours et réussite en STS, IUT et CPGE
18	p 48	Les parcours et la réussite à l'université
19	p 50	La formation continue dans l'enseignement supérieur
20	p 52	le niveau d'études de la population et des jeunes
21	p 54	le niveau d'études selon le milieu social
22	p 56	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
23	p 58	Le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
24	p 60	Les étudiants handicapés à l'université
25	p 62	la parité dans l'enseignement supérieur

## recherche

26	p 64	Le financement et l'exécution de la R&D en France
27	p 66	les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
28	p 68	Le financement de la R&T par les collectivités territoriales
29	p 70	L'effort de recherche et développement en France
30	p 72	les dépenses intérieures de recherche et développement
31	p 74	Le financement des activités de recherche et développement
32	p 76	Le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
33	p 78	Les moyens humains de la recherche et développement
34	p 80	La formation par la recherche
35	p 82	Les dépenses de recherche dans les organismes publics
36	p 84	Les chercheurs en entreprise
37	p 86	Les Jeunes Entreprises Innovantes
38	p 88	La R&D en biotechnologie dans les entreprises
39	p 90	la R&D en développement de logiciels, en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
40	p 92	La recherche en environnement
41	p 94	La France dans l'espace européen de la recherche via sa participation au PCRD
42	p 96	Les publications scientifiques de la France
43	p 98	Le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
44	p 100	La production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
45	p102	La production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

En 2011, 5 % des jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2004 sont au chômage alors que le taux de chômage des jeunes sortis du système éducatif en 2004 atteints 11 % en 2011. Mais, au sein de l'enseignement supérieur, les conditions d'insertion sur le marché du travail restent hétérogènes : avantage aux diplômés des écoles de commerce et d'ingénieurs et aux titulaires de diplômes universitaires à visée professionnelle.

**P**rès de 365 000 jeunes sont sortis de l'enseignement supérieur en 2004, soit environ 50 % des jeunes sortis du système éducatif en 2004. 7 années après leur sortie du système éducatif, le taux de chômage des jeunes s'établit à 11 %, mais il est nettement inférieur pour les jeunes diplômés du supérieur. Les résultats des enquêtes Génération à 3 ans mettent en évidence les difficultés d'insertion des jeunes sortants sans diplôme et de ceux ayant échoué dans l'enseignement supérieur en comparaison avec ceux qui décrochent un diplôme dans l'enseignement supérieur. Les analyses à 5 et 7 ans confirment ces résultats. Sur l'ensemble des 7 années d'observation, le taux de chômage des jeunes sortants sans diplôme est pratiquement toujours supérieur à 15 % (*graphique 01*). *A contrario* pour les diplômés de l'enseignement supérieur celui-ci passe très vite (dès septembre 2007 pour le sortants de 2004) sous la barre des 5 %. Les sortants de 2004 ont subi trois dégradations de leurs conditions d'insertion, au second trimestre 2007, en juillet 2008 et enfin au moment de l'interrogation en novembre-décembre 2011. Ces chocs économiques ont plus d'effet sur les sortants sans aucun diplôme et les sortants de l'enseignement supérieur sans diplôme du supérieur que sur les diplômés de l'enseignement supérieur.

De manière générale, la hiérarchie des diplômes établie à trois ans se confirme à 5 et 7 ans (*tableau 02*). Ce sont les jeunes sortants des écoles d'ingénieur, et les diplômés des écoles de commerce dans une moindre mesure, qui connaissent les meilleures conditions d'insertion. Très peu

au chômage, ils ont les salaires les plus élevés et sont le plus souvent en emploi à durée indéterminée.

A l'université, les sortants de diplômes à visée professionnelle s'en sortent mieux que ceux de la voie générale. Mais au niveau M2 toutes voies confondues, les taux de chômage sont très faibles, et la part des jeunes en emploi à durée indéterminée augmente très fortement au fil des années.

Au niveau L3, les titulaires d'une licence professionnelle sont avantagés par rapport aux titulaires de licences générales. Les premiers sont mieux rémunérés sur le marché du travail et plus souvent cadres et stabilisés dans leur emploi.

Au niveau Bac +2, la situation est assez hétérogène entre les sortants de DEUG/DEUST et les sortants de BTS et DUT. Pour les sortants de DEUG/DEUST le taux de chômage s'établit à 9 % 7 ans après l'entrée sur le marché du travail. Ils sont aussi les moins bien rémunérés des diplômés de l'enseignement supérieur qui sont sur le marché du travail et aussi ceux qui ont le taux de chômage le plus important en 2011. De plus ces jeunes sont ceux qui déclarent le plus être employés en dessous de leur niveau de compétences au moment de l'interrogation en 2011. Les titulaires d'un BTS ou d'un DUT connaissent un taux de chômage inférieur, de l'ordre de 5 %, et plus de 85 % d'entre eux disposent d'un emploi à durée indéterminée. Les titulaires d'un DUT bénéficient d'un niveau de rémunération supérieur et déclarent plus fréquemment que les titulaires d'un BTS et à plus forte raison que les titulaires d'une DEUG/DEUST satisfaits de leurs conditions d'emploi.

Depuis l'enquête « Génération 1998 », le CEREQ a mis en place un dispositif permettant d'étudier l'insertion des sortants d'une année précise au-delà de la 3<sup>ème</sup> année. Ces enquêtes appelées « ré interrogation » s'intéressent au devenir des sortants à 5 et 7 ans. Le dispositif utilisé dans ce document est la ré-interrogation à 5 et 7 ans des sortants de l'année 2004. Comme la plupart des enquêtes du CEREQ, le dispositif « Génération 2004, ré interrogation en 2009 et 2011 » est dotée d'un calendrier professionnel permettant de connaître mois par mois la situation des sortants sur le marché du travail. Au-delà des questions traditionnelles sur l'insertion, cette enquête porte aussi sur les mobilités de carrière, la satisfaction professionnelle, les formations et les reprises d'études pendant les 7 premières années de vie active.

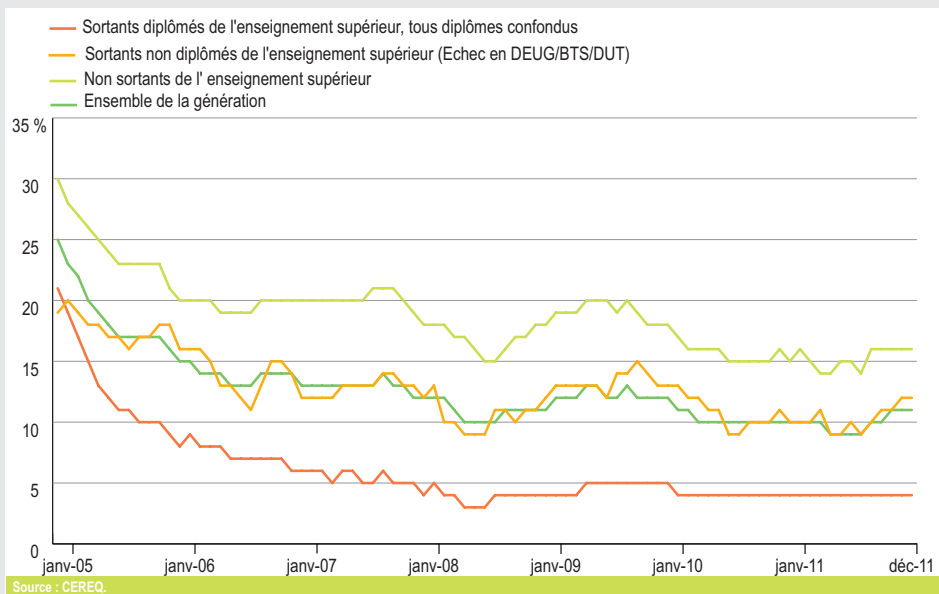
Les « **sortants** » du supérieur sont des personnes qui ont fait des études supérieures (que celles-ci aient débouchées ou non sur un diplôme). Les « **non-sortants** » du supérieur sont des personnes qui n'ont pas fait d'études supérieures.

Source : CEREQ.

Champ : France métropolitaine.

## 01 Evolution du taux de chômage des jeunes sortis du système éducatif en 2004

France métropolitaine



## 02 Situation professionnelle en 2011 des jeunes sortis du système éducatif en 2004

France métropolitaine

	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux de cadres	Taux de professions intermédiaires	Taux d'emploi à durée indéterminée	Salaires net médian (en €)	Ne se réalise pas professionnellement	Employé en dessous de son niveau de compétences
Non sortants de l'enseignement supérieur	78 %	16 %	2 %	20 %	70 %	1 375	16 %	25 %
Niv IV sup Prof court (échec en BTS/DUT)	85 %	12 %	7 %	37 %	79 %	1 500	16 %	31 %
Niv IV sup Univ (échec en DEUG)	81 %	13 %	10 %	46 %	71 %	1 443	19 %	37 %
BTS	93 %	5 %	9 %	46 %	85 %	1 537	13 %	32 %
DUT	93 %	4 %	13 %	49 %	87 %	1 617	10 %	21 %
DEUG DEUST	87 %	9 %	22 %	44 %	72 %	1 480	18 %	37 %
Bac+2 Santé-social	98 %	1 %	1 %	98 %	79 %	1 680	8 %	13 %
Licence pro	96 %	2 %	27 %	54 %	86 %	1 760	11 %	29 %
Licence universitaire	91 %	5 %	22 %	58 %	83 %	1 600	12 %	26 %
M1 Universitaire	93 %	6 %	36 %	48 %	83 %	1 693	13 %	37 %
École de commerce Bac+4 et autres Bac+4	86 %	5 %	40 %	45 %	78 %	2 000	15 %	40 %
MST – MSG y compris Maitrise IUP	93 %	5 %	29 %	52 %	88 %	1 800	15 %	31 %
Master Recherche et DEA	90 %	3 %	59 %	28 %	84 %	2 100	12 %	32 %
Écoles de commerce Bac+5	94 %	2 %	69 %	20 %	93 %	2 533	21 %	33 %
Master Pro et DESS	94 %	4 %	70 %	24 %	85 %	2 128	11 %	28 %
Écoles d'Ingénieur	95 %	3 %	86 %	11 %	94 %	2 583	12 %	19 %
Doctorat	97 %	1 %	95 %	3 %	76 %	2 500	8 %	25 %
<b>Total</b>	<b>85 %</b>	<b>11 %</b>	<b>17 %</b>	<b>34 %</b>	<b>76 %</b>	<b>1 505</b>	<b>14 %</b>	<b>27 %</b>

Source : CEREQ.

# L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

*L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 45 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



**Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**  
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes  
d'information et études statistiques  
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05  
DEPP/Département de la valorisation et de l'édition  
61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15

**16 €**

DEPP 005 12 450  
ISSN 1962-2546

Dépôt légal  
1<sup>er</sup> trimestre 2013  
ISBN 978-2-11-099374-8

